



Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail

Dates : à convenir avec l'entreprise, dans un délai maximum de 3 semaines à partir de la demande.

Durée : 14 heures sur 2 jours

Lieu :
En intra, dans votre entreprise

Les formateurs et formatrices sont certifiés par l'INRS

Prérequis :
Aucun

Equivalence : PSC1

Validation bloc compétence :
non, mais possibilité d'allègement du programme pour les titulaires PSC1 et PSE1 (nous contacter)

Débouchés : participer activement à la prévention et l'organisation des soins dans son entreprise

Suite de parcours possible :
MAC SST, FO SST

Passerelle vers d'autres formations : non

Contact :

<http://www.adessi.fr/contact.html>

schmitt.sabine@adessi.fr

36 rue de la gare

57390 AUDUN-LE-TICHE

SIRET : 808 699 177 00024

Déclaration d'activité n° 41 54

03425 54 auprès du préfet de

région Alsace Champagne Ardenne

Lorraine.

Objectif :

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur son lieu de travail
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail.

Public concerné :

Tout salarié volontaire pour exercer la fonction de SST dans son entreprise. Groupe de 4 personnes minimum à 10 personnes maximum.

Accessibilité aux personnes handicapées :

nous vérifions avec le dirigeant l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Programme :

1. Cadre juridique de l'intervention du SST
2. SST et prévention des risques professionnels
 - Rôle du SST dans l'organisation de la prévention en entreprise
 - Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
 - Informer de la (des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s)
3. Intervenir face à une situation d'accident de travail
 - Protéger
 - Examiner
 - Alerter ou faire alerter
 - Secourir :
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime se plaint d'un malaise
 - La victime se plaint de brûlures
 - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas mais elle respire
 - La victime ne répond pas et ne respire pas

Méthode et moyens pédagogiques :

- Cours essentiellement pratique et interactif, conforme au programme de l'INRS
- Plan d'intervention et pictogrammes
- Matériel pédagogique de simulation, mannequins de réanimation (adulte, enfant, nourrisson)
- Matériel de défibrillation automatisé externe
- Matériel audio-visuel
- Malette INRS

Évaluation :

- Grille de certification individuelle
- Attestation de stage et de présence
- Attestation individuelle de fin de formation
- Certificat de SST du réseau Assurance Maladie Risques Professionnels/INRS, d'une durée de validité de 24 mois.